

# Le dispositif antigrêle activé en Lot-et-Garonne : déjà quatre alertes cette année

A LA UNE VIRAZEIL Publié le 31/05/2017 à 8h32 par Jean-Christophe Wasner.



▲ Le Mas-d'Agenais a connu un épisode de forte grêle en 2016. « SO »

## La Chambre d'agriculture lançait officiellement, hier mardi à Virazeil, la campagne 2017 du dispositif, activé déjà depuis la mi-avril.

C'était jour d'alerte, lundi, pour les **orages de grêle en Lot-et-Garonne**. Au Moyen Âge, on avait pour habitude de faire sonner les cloches des églises pour les éloigner. Au XXI<sup>e</sup> siècle, la Chambre d'agriculture a fait le choix plus rationnel du **SMS** et de **l'iodure d'argent**. Un système bien éprouvé depuis l'année dernière sur toute la superficie du département, grâce aux bénévoles, et qui a été déclenché à six reprises en 2016.

Pour cette campagne 2017, lancée officiellement à Virazeil par le président de la Chambre d'agriculture, Serge Bousquet-Cassagne – en présence des élus et de trois candidats à la législative de la deuxième circonscription (Matthias Fekl, Patrick Maurin et Émilien Roso) –, le score devrait être amélioré. Depuis sa **réactivation à la mi-avril**, quatre alertes (en comptant celle de lundi) ont déjà été lancées, indiquait lundi Emmanuel Maupas, coordinateur du réseau antigrêle en Lot-et-Garonne. « Il a fait chaud très vite, et **on assiste depuis trois semaines à des grosses montées de température** », décrypte le spécialiste.

## 55 dispositifs en tout

C'est ce dernier qui fait la démonstration du système, plutôt simple, sur l'exploitation de Vincent Rigo, céréalier qui a déjà fait l'expérience d'un champ ravagé par la grêle et aussi l'un des bénévoles du réseau. **Un brûleur et une bombonne de particules d'iodure d'argent** couplées à une solution d'acétone, que les courants chauds envoient dans l'atmosphère et qui vont réduire la taille des grêlons qui vont se former. « Empêcher la grêle est impossible. Ce système permet de **diminuer de l'ordre de 40 à 50 % l'intensité des orages de grêle.** » Pas anodin sur un territoire qui regorge de cultures à forte valeur ajoutée, comme l'arboriculture ou la viticulture notamment, et pour lesquelles les dégâts peuvent se chiffrer en millions d'euros en quelques minutes.

*"Ce système permet de diminuer de l'ordre de 40 à 50 % l'intensité des orages de grêle"*

La clé de voûte du système est la solidarité du réseau, puisque chaque département est protégé par celui situé au sud et protège celui situé au nord. Le Lot-et-Garonne, fortement grêligène à cause de sa situation géographique et morphologique (proximité de l'océan, réserves d'eau de la Garonne et du Lot), est maillé de 55 dispositifs sur tout le territoire – « unique en France », dicit Serge Bousquet-Cassagne -, soit **un tous les 10 kilomètres environ.** « Nous protégeons tout le monde : cultures, toitures, voitures », avance le président. La désactivation du procédé est prévue pour le 15 octobre.

Le tout pour la somme de **100 000 euros par an**, financée pour un tiers par les filières, un autre tiers par les collectivités locales et un dernier tiers par la Chambre d'agriculture. Plus que raisonnable quand l'équipement en filets, par exemple, revient à 10 000 euros l'hectare. Quant à lundi soir, il n'a finalement pas grêlé.



### Recevez la newsletter **Sud Ouest Eco**

Trois fois par semaine, retrouvez toute l'actualité économique de la Nouvelle-Aquitaine, des infos exclusives, analyses, portraits de dirigeants...